

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et  
de la cohésion des territoires

## ARRÊTÉ du 30 janvier 2024

**fixant, au titre de l'année 2024, la composition du jury du concours pour le recrutement externe d'ingénieurs-élèves des ponts, des eaux et des forêts, parmi les élèves préparant, en dernière année de scolarité, un diplôme d'ingénieur de l'Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech)**

**Le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires et le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2009-1106 du 10 septembre 2009 modifié portant statut particulier du corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts ;

Vu l'arrêté du 3 décembre 2009, modifié, fixant les modalités d'organisation, la nature et le programme des épreuves des concours d'ingénieurs-élèves des ponts, des eaux et des forêts, du concours externe sur titres et travaux et du concours interne à caractère professionnel pour le recrutement dans le corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts ;

Vu l'arrêté du 31 octobre 2023 autorisant, au titre de l'année 2024, l'ouverture d'un concours externe pour le recrutement d'ingénieurs-élèves des ponts, des eaux et des forêts,

## ARRÊTENT

### Article 1<sup>er</sup>

Le jury du concours pour le recrutement d'ingénieurs-élèves des ponts, des eaux et des forêts parmi les élèves préparant, en dernière année de scolarité, un diplôme d'ingénieur de l'Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech) est composé comme suit :

Présidence du jury :

Monsieur Alain JOLY, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, président ;

Madame Hélène FOUCHER, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts, en cas d'empêchement du président du jury, assurera la présidence ;

Membres du jury :

Monsieur Jordan CARTIER, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts ;

Madame Anne COYNE, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts ;

Monsieur Boris LECLERC, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts ;

Madame Angélique PLUTA, administratrice de l'État ;

Monsieur Miguel RIVIERE, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts ;

Madame Marine RUAUX, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts.

## Article 2

Le directeur des ressources humaines du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires et le chef du service des ressources humaines du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 30 janvier 2024

Le ministre de la transition écologique  
et de la cohésion des territoires  
Pour le ministre et par délégation,

La Cheffe de bureau des recrutements par concours

**Signé**

Nathalie LEYNAUD

Le ministre de l'agriculture  
et de la souveraineté alimentaire  
Pour le ministre et par délégation,

Le Chef du service des ressources humaines

**Signé**

Xavier MAIRE